L'équitation loisir

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME ÉQUESTRE DES HAUTES ALPES

CDTE 05

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

HAUTES-ALPES
Le cheval
FFE
naturellement
Comité Départemental de Tourisme Équestre

TABLE DES MATIÈRES

L'équitation en France en 2023 3
Le CDTE 05 4
Actions réalisées en 2023 5
Itinéraires 5
Hébergements 5
Les Balcons de Serre-Ponçon (167 km) 5
Itinéraires du Queyras 6
Tour du Dévoluy (95 km) 7
Route Napoléon à Cheval (128 km) 7
Route Européenne d'Artagnan 8
Le Tour du Grand Gapençais 8
Les itinérances du Sisteronnais-Buëch 9
Le Tour de l'Avance 9
Boucle du Haut-Buëch 10
Formation de baliseurs 10
Plateforme Alpesrando.net 11
Redéfinition du PDESI 11
Communication 12
Communication papier 12
Manifestations 13
La Chevauchée 05, édition 2023 13
Vie du comité 13
Les licences 2023 14
Dans le département 14
En région 15
Finances 2022-2023 15
Compte de résultat 15
Bilan 16
Actions à mettre en place en 2024 18
Itinéraires 18
Communication 18
Manifestations 19
Vie du comité 19
Budget prévisionnel 20
Le CDTE dans la presse 21

L'ÉQUITATION EN FRANCE EN 2023

- 675 186 licenciés à la Fédération Française d'Équitation , dont 41 499 en PACA.
- 10 008 structures équestres (+ 27 par rapport à 2022), dont 388 labellisées « Centre de Tourisme équestre » (+ 19 par rapport à 2022).
- La FFE est au 3e rang des fédérations olympiques françaises en nombre de licenciés (après le football et le tennis) et la 1re féminine.
- **2,2 millions** de personnes montent à cheval ou à poney et la très grande majorité (+ de 70 %) pratique l'équitation **pour le plaisir**. (TNS SOFRES, enquête de 2007).
- **14 millions de Français** souhaiteraient monter à cheval et **70 %** d'entre eux voudraient le faire **à l'occasion d'une balade ou d'une randonnée**. (TNS SOFRES, enquête de 2007).
- La France est la première nation de tourisme équestre.
- **71 851 cavaliers ont fléché leur licence tourisme équestre en 2023, mais en réalité, près d'un million de personnes pratiqueraient le tourisme équestre (une grande partie n'étant pas adhérente de la FFE).**
- Le tourisme équestre génère 1,15 milliard d'euros toutes dépenses confondues (autant que les remontées mécaniques). (Source : enquête FFE menée par M. Bouhaouala 2004).
- Cette filière représente 35 000 actifs.

Le tourisme équestre dans les Hautes-Alpes en 2023

- 1 915 cavaliers licenciés (+120 par rapport à 2022) dont 645 fléchés tourisme équestre (+33 par rapport à 2022).
- 2e activité encadrée estivale du département.
- 50 structures équestres (+1 par rapport à 2022).
- 4 labellisées Tourisme équestre.
- 2 associations de randonneurs.
- Près de 1 200 km d'itinéraires balisés équestre et 50 jours de randonnée.

LE CDTE 05

Identification

Comité Départemental de Tourisme Equestre des Hautes-Alpes
11 impasse des Rosier, 05000 Pelleautier

Affilié à la Fédération Française d'Equitation

cdte05@ffe.com
www.cdte05.ffe.com
www.facebook.com/CDTE05

Le comité a été créé le 15 juillet 1963. Le renouvellement de sa présidence s'est effectué le 15 janvier 2022 suite à l'assemblée générale élective du CDE du 16 décembre 2021. Les membres complémentaires ont été élus à l'assemblée générale élective du 11 février 2022.

Objectifs du CDTE 05

Les principaux objectifs du comité départemental de tourisme équestre :

- Développer le gout et la pratique du tourisme équestre.
- Défendre les chemins et sentiers et leur libre utilisation.
- Créer des itinéraires et des randonnées équestres et organiser leurs relais d'étape.
- Développer toutes les actions en faveur de l'environnement et de sa protection.
- Participer aux actions de développement économique et touristique dans le cadre de l'aménagement du territoire.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023

Malgré l'absence d'une de nos salariées pour congé maternité, notre équipe a redoublé d'efforts avec sérieux et engagement.

Cette année a été marquée par notre collaboration étroite avec les acteurs des sports de nature, la création de nouveaux itinéraires et la résolution des défis sur le terrain.

Les Hautes-Alpes ont su attirer les passionnés de randonnées à cheval, offrant des expériences riches en découvertes.

Itinéraires

Créer un maillage d'itinéraires équestres sur le département : telle est la mission du CDTE. Faire des Hautes-Alpes une destination cavalière, redynamiser le tourisme et induire de nouvelles retombées économiques : des objectifs clés en adéquation avec le schéma de développement touristique du département.

Hébergements

Impliquer au quotidien les hébergeurs équestres afin de créer un lien de confiance entre eux et les cavaliers. Les nouveaux relais bénéficient d'une visite sur site et d'un accompagnement personnalisé du CDTE pour comprendre les enjeux liés à l'accueil équestre et appliquer ces besoins à leur structure.

- L'Auberge du Col du Festre (Dévoluy) a de nouveaux propriétaires qui ont signé avec enthousiasme notre charte d'hébergement, investissant même d'emblée dans un minimum de matériel pour créer des espaces dédiés aux chevaux. Les chambres ont été rénovées et la yourte est toujours disponible.
- Le Petit Chalet (Ubac de Laval) n'accueille plus à la nuitée. Les cavaliers devront aller d'Eygliers à Ceillac d'une traite ou passer par Furfande (juillet-aout seulement à cause soit de la neige, soit des vaches).
- De l'investissement dans du matériel de clôture a été effectué par le CDTE en fin d'année 2023 afin d'équiper les hébergeurs qui en feraient la demande.

Les Balcons de Serre-Ponçon (167 km)

Pour la partie 05, le balisage a été autorisé et réalisé, le carnet de route a été rédigé et saisi sur Geotrek, de même que l'itinéraire. Des barres d'attache vont être implantées par la communauté de communes de Serre-Ponçon.

Pour la partie 04, les travaux nécessaires pour aménager la déviation du tunnel d'Ubaye ne peuvent être entrepris pour le moment et entravent les quelque 50 km restants. Des contacts ont été pris avec le Département 04 et l'EPCI concernée mais n'ont pas donné de suite pour l'instant.

L'expertise du CDTE05 nous a valu aussi d'être consultés par Ambroise Bénard, chargé de mission Mobilité à la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance au sujet du moyen d'empêcher le passage de motos et de quads, tout en permettant le passage des chevaux. Le CDTE05 a proposé des blocs rocheux car la barrière avait rapidement été sciée…

Balisage des Balcons de Serre-Ponçon

Itinéraires du Queyras

Début juillet, des clôtures inappropriées ont été constatées dans le secteur de Furfande : la porte était constituée d'une chicane trop étroite assortie d'un fil à enjamber, le tout électrifié ! Une discussion a mobilisé tous les acteurs du territoire pour modifier le système.

Fin juillet, entre Souliers et Les Meyriès, des travaux provoquant des chutes de pierres ont imposé la fermeture d'un tronçon essentiel de l'itinéraire équestre. La déviation proposée par la communauté de communes était beaucoup trop longue et comportait trop de dénivelés, le CDTE est intervenu afin de trouver rapidement un nouveau passage par un sentier qui ne figurait pas sur les cartes.

En aout, un cheval a fait une chute mortelle à Ceillac ; il se trouvait hors de l'itinéraire équestre. La communauté de communes nous a sollicités afin de retrouver le propriétaire.

Tour du Dévoluy (95 km)

Tout le balisage de la partie située en dessous du col du Festre a été rafraichi dans l'été, conformément à l'accord passé avec la communauté de communes qui nous indemnise pour cela. Deux autres secteurs feront l'objet d'un entretien en 2024 et 2025.

Les nouveaux propriétaires de l'auberge du col du Festre signent avec le CDTE05 et investissent dans du matériel de parc.

La communauté de communes du Dévoluy a aussi débarrassé 2 arbres tombés sous La Montagne de Montmaur et doit vérifier l'état du sentier sous La Cluse où le CDTE a signalé la formation de trous.

Route Napoléon à Cheval (128 km)

Le balisage d'une partie de l'itinéraire dans le 05 a été rafraichi conformément au contrat passé avec l'association Route Napoléon à Cheval. La partie restante sera réalisée en 2024 dans les mêmes conditions : l'équipe de baliseuses bénévoles effectuant 10 km dans l'année et indemnités de l'association.

Route Européenne d'Artagnan

Le CDTE a participé aux réunions organisées par l'Association Route Européenne d'Artagnan. Le Département souhaite s'engager dans le projet après avis du CDTE, il vont conventionner avec l'association et demander au CDTE de faire le travail de terrain. Nous devons budgétiser celui-ci car, avec le temps, toute la reconnaissance est à refaire.

Cette traversée du département d'est en ouest permettra de lier les boucles équestres entre elles

Le Tour du Grand Gapençais

Nous avons rencontré l'élu référent et le chargé de mission de la communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance qui se sont révélés favorables à la mise en place de l'itinéraire et coopératifs. Le CDTE réalise un dossier complet pour présenter le projet du Tour du Grand Gapençais, avec ses extensions, ses propositions de boucle de 2 ou 3 jours, son budget et son planning de réalisation. Ainsi, l'itinéraire pourrait voir le jour en 2025, avec même quelques documents imprimés à la vente (et téléchargement gratuit).

Itinéraire historique, celui-ci souffre de lenteurs administratives

Les itinérances du Sisteronnais-Buëch

Le CDTE05 a rencontré également les élus de la communauté de communes du Sisteronnais-Buech pour comprendre les freins au développement de la randonnée équestre sur leur territoire. Comme souvent, la difficulté est essentiellement financière. À nous de trouver des subventions pour requalifier ces itinéraires, notamment la boucle centre qui pose aujourd'hui un réel problème de sécurité.

229 km d'itinéraires équestres créés par l'Espace Rando
des Pays du Buëch dont la gestion a été abandonnée.

Le Tour de l'Avance

Aurélia Payelle (office de tourisme de Serre-Ponçon Vallée) a accueilli avec enthousiasme la présentation de Muriel pour la page dédiée au tourisme équestre du magazine touristique 2024.

Une belle promotion pour ce tour rural et champêtre !

Boucle du Haut-Buëch

La communauté de communes du Buëch-Dévoluy étant favorable au rafraichissement de cet itinéraire tombé à l'abandon depuis l'arrêt des activités de l'Espace Rando du Buëch, Muriel a commencé à faire quelques repérages. Certains passages sont bouchés et nécessitent une étude cadastrale mais l'ensemble semble cohérent. Nous avons donc toutes les raisons d'espérer avancer ce chantier courant 2024 avec l'appui de la communauté de communes.

Formation de baliseurs

Recruter des bénévoles, connaitre et se faire connaitre, partager un savoir-faire.

Au mois de mars, nous avons organisé un stage de balisage d'une journée à laquelle de plus en plus de personnes participent (5 cette année). La matinée fut théorique grâce à Vaïana, notre formatrice. L'après-midi fut pratique et nous avons rafraichi ensemble un tronçon de notre itinéraire du Dévoluy.

Les baliseuses se sont engagées à baliser un tronçon de 10 km par an et ont donc oeuvré en divers endroits du département : Dévoluy, Route Napoléon et Balcons de Serre-Ponçon.

L'équipe de baliseuses du CDTE.

Plateforme Alpesrando.net

La plateforme n'est toujours pas au point pour la promotion des itinéraires équestres. Le CDTE attend une réelle prise en charge de l'outil afin qu'il satisfasse aux besoins de l'itinérance.

La rapidité de la nouvelle version est une belle évolution permettant de supporter le nombre croissant d'itinéraires et autres activités de pleine nature prévues dans la version définitive.

Redéfinition du PDESI

Depuis l'an dernier, le CDTE05, seul référent pour les activités équestres, participe aux ateliers de travail organisés par le Département en vue de la refonte du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI). Il s'agit de redéfinir les secteurs, de réfléchir à leur évolution (dans un contexte contradictoire de soif grandissante d'activités de pleine nature et de préservation des sites), d'être soucieux de qualité plus que de quantité, etc.

Parallèlement à ce travail, nous avons synthétisé un guide des bonnes pratiques de la randonnée équestre en montagne. Quelques rappels concernant le respect de la nature et d'autrui n'étant jamais superflu, à plus forte raison pour les cavaliers peu accoutumés à la montagne.

Communication

Condition indispensable de développement et de contact, la communication est un des axes centraux développés par le comité. Le but : informer les cavaliers, sensibiliser les néophytes, promouvoir les structures proposant du tourisme équestre, être considéré par les élus locaux, élargir le réseau…

Sur le net

Le site internet du CDTE est mis à la disposition des structures équestres de France par la FFE. Il est gratuit et administrable entièrement dans son contenu. Après sa refonte en 2014, il rassemble l'ensemble des informations nécessaires à un cavalier randonneur.

- Alimentation de la page Facebook du CDTE 05 : actualités des centres équestres, albums photos d'évènements, articles de presse, idées d'itinéraires, photos alléchantes de reconnaissances en cours, nouveaux hébergeurs affiliés, etc.

Site internet régional :

Le CRTE a souhaité stopper la mise en ligne du site de promotion du tourisme équestre en région Sud pour le remplacer par une page tourisme sur le site du CRE. Le CDTE attend la version finale pour évaluer les retombées en termes de visibilité.

Communication papier

Comme chaque année, le CDTE 05 a participé à la Bourse aux Éditions. Des contacts ont été pris à cette occasion en vue de développer des itinéraires, des partenariats avec des hébergeurs ou des prestations. À suivre !

Sur les stands

Le CDTE était présent sur le stand régional des salons de Cheval Passion à Avignon et à Equitalyon. Le dépliant des itinéraires a été énormément distribué, à tel point que nous avons dû en faire à nouveau pour le salon de Lyon.

Manifestations

Communications de « terrain », les manifestations permettent d'établir un contact direct entre l'équipe du CDTE et les pratiquants. Les manifestations favorisent le développement touristique des communes concernées, elles mettent en valeur les ressources naturelles et patrimoniales du département.
Elles sont un atout indispensable pour découvrir les Hautes-Alpes à cheval, elles ouvrent les portes du département aux cavaliers d'ailleurs et renforcent l'image positive du tourisme équestre.

La Chevauchée 05, édition 2023

En 2022, la Chevauchée organisée fin aout sur le nouvel itinéraire des Balcons de Serre-Ponçon n'avait pas attiré un nombre suffisant de cavaliers pour que les frais soient amortis. Nous avons donc décidé de la reporter à juin 2023, en partie pour ne pas perdre les acomptes que nous avions déjà versés à certains hébergeurs. Malheureusement, les cavaliers n'ont guère été plus convaincus lors de cette nouvelle proposition en juin et nous avons été contraints d'annuler définitivement l'évènement. Nous avons analysé les raisons de cet échec :

- le choix de la date ne peut satisfaire tout le monde,
- la hausse du cout de la vie et du carburant en particulier est un frein,
- le contexte sanitaire de l'épidémie de rhinopneumonie équine au moment des inscriptions,
- le prix de la Chevauchée, pourtant calculé au plus juste mais qui reste élevé…

Chacune des Chevauchées que nous avions organisée a été un grand succès mais les choses ont changé depuis le Covid et nous (d'autres organisateurs d'évènements le disent aussi) constatons que les personnes ne se mobilisent plus autour d'évènements fédérateurs. C'était de toute façon, trop chronophage pour être rentable, et nous ne pouvons plus nous permettre de perdre de l'argent.

Le CDTE05 a donc décidé, à regret, de ne plus proposer de Chevauchée à l'avenir.

Vie du comité

L'équipe du comité est soudée, les bénévoles s'impliquent quotidiennement pour aider les salariées dans leurs tâches et leur travail est indispensable pour faire vivre la structure. Le CDTE se tient informé au maximum des actualités liées à la randonnée, nous nous réunissons le plus possible pour consolider nos relations et instaurer un climat de confiance entre tous.

Les finances du CDTE05 ne sont pas au beau fixe et nous avons décidé de faire appel à un prestataire : le dispositif REBOND, pour analyser nos problèmes et proposer des solutions, son cout étant pris en charge par l'État.

Il s'avère que notre gestion n'est pas en cause mais que le problème vient de l'aspect aléatoire du versement des subventions et du manque de fonds de roulement pour y pallier. Cette analyse confirme également que les évènements que nous organisons (organisions) doivent cesser. Par contre, nous pourrions être « facilitateurs d'expériences », c'est-à-dire l'intermédiaire entre les centres équestres et des clients extérieurs comme, par exemple, des entreprises de la région. Nous étudions donc cette opportunité que les grossesses de Manon et de Mathilde ont laissée en suspens cette année.

LES LICENCES 2023

Dans le département

- 645 licences tourisme dans les Hautes-Alpes contre 612 l'année dernière.
- 1915 licenciés dans les Hautes-Alpes contre 1795 licenciés l'année dernière.

La tendance reste toujours à la hausse malgré une baisse nationale.

Dans le département, le fléchage volontaire est très équilibré entre les pratiquants « Cheval » (568 licenciés, +35 par rapport à 2022), « Poney » (702 licenciés, +52 par rapport à 2022) et « Tourisme » (645, +33 par rapport à 2022), il est d'ailleurs l'un des seuls départements à avoir cette harmonie.

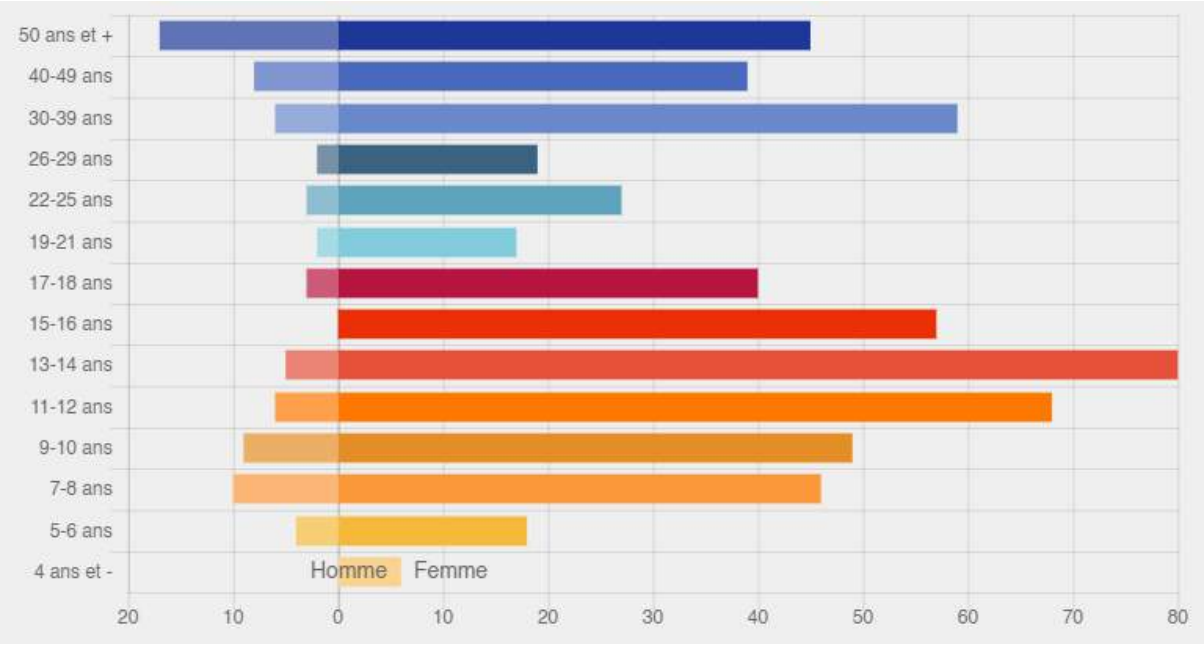

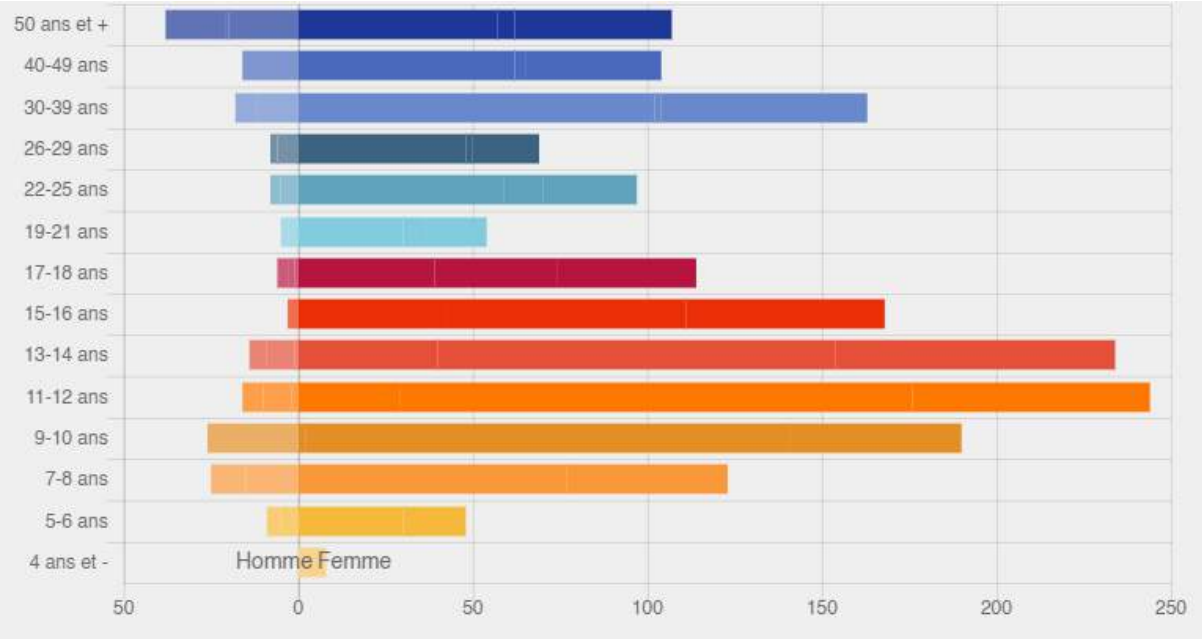

Pyramides des âges fléchés tourisme dans le 05 (page précédente) et au national (ci-dessus). Chiffres 2023

En région

Le potentiel de cavaliers autour du département est énorme, car il est frontalier avec l'Italie, la région Auvergne-Rhône-Alpes et 4 départements. L'itinérance à cheval est, sans nul doute, une pratique à développer dans les Hautes-Alpes. Cette année, comme pour le national, une baisse du nombre de licenciés est à enregistrer pour retomber dans des moyennes similaires à 2021 mais la perte est moindre du côté des licenciés tourisme équestre.

- La région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre 41 499 licenciés (-1 639 par rapport à 2022) en 2023 dont 4 422 fléchés tourisme (-138 par rapport à 2022).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes comptabilise 81 161 (-1 648 par rapport à 2022) dont 10 199 (-5 par rapport à 2022) fléchés tourisme.

FINANCES 2022-2023

Compte de résultat

Enfin un résultat positif cette année ! Après la catastrophe de 2020-2021 avec -11 000 € et -5 000 € en 2021-2022, le CDTE inverse la tendance et peut commencer à combler son découvert.

du 01/09/2022 au 31/08/2023 export BasiCompta au 18/12/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	**376,13 €**	**70-Vente de produits finis, prestations de services,**	**3 841,16 €**
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	3 551,92 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	289,24 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	376,13 €		**0,00 €**
Autres fournitures	0,00 €		**0,00 €**
61 - Services extérieurs	**575,44 €**	**74- Subventions d'exploitation**	**42 699,85 €**
Sous traitance générale	513,64 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Locations	12,00 €		**0,00 €**
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	36,00 €		**0,00 €**
Documentation	13,80 €		**0,00 €**
Divers	0,00 €	Département(s):	38 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	**2 686,82 €**		**0,00 €**
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	0,00 €	subvention communauté de communes et agglo	0,00 €
Déplacements, missions	2 598,12 €		**0,00 €**
Frais postaux et de télécommunications	27,84 €	Organismes sociaux (à détailler):	3 699,85 €
Services bancaires, autres	60,86 €		**0,00 €**
63 - Impôts et taxes	**271,85 €**	Fédération	1 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	271,85 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	**36 151,77 €**	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	21 736,64 €		**0,00 €**
Charges sociales	14 415,13 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	**672,00 €**
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	612,00 €
65- Autres charges de gestion courante	**75,98 €**	**76 - Produits financiers**	**23,56 €**
66- Charges financières	**0,00 €**	**77 - Produits exceptionnels**	**36,56 €**
67- Charges exceptionnelles	**0,00 €**	**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	**0,00 €**
68- Dotation aux amortissements	**0,00 €**	**79 - Transfert de charges**	**0,00 €**
TOTAL DES CHARGES	**40 137,99 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**47 273,13 €**
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**3 574,13 €**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**3 574,13 €**
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	3 574,13 €	Bénévolat	3 574,13 €
TOTAL DES CHARGES	**43 712,12 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**50 847,26 €**

Résultat : 7 135,14 €

Bilan

Sur le bilan, l'emprunt au CRTE région SUD permet de retrouver un total général plus confortable. Vigilance est de mise sur les prochaines années afin de pouvoir rembourser l'emprunt sans toucher au capital circulant.

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	3 725,90 €	3 725,90 €	0,00 €	0,00 €
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			0,00 €	0,00 €
- Prêts			0,00 €	0,00 €
- Cautions			60,00 €	60,00 €
Total 1			**60,00 €**	**60,00 €**
Actif Circulant				
Créances			623,00 €	3 349,00 €
Disponibilité Trésorerie			24 269,87 €	6 476,58 €
- Livret Bleu			4 500,00 €	0,00 €
- Compte Courant			0,00 €	0,00 €
- Compte Courant crédit mutuel			19 709,56 €	6 416,27 €
- Livret A			-12,69 €	-12,69 €
- Caisse			73,00 €	73,00 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 2			**24 892,87 €**	**9 825,58 €**
Total général			**24 952,87 €**	**9 885,58 €**

Passif	N	N-1
Fonds Propres		
Fonds Propres Sans Droit de Reprise	0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise	0,00 €	0,00 €
Réserves	0,00 €	0,00 €
Report à nouveau	5 873,19 €	11 374,03 €
Excédent ou Déficit	7 135,14 €	-5 500,84 €
Situation Nette	*13 008,33 €*	*5 873,19 €*
Subvention d'Investissement	0,00 €	0,00 €
Total 1	**13 008,33 €**	**5 873,19 €**
Fonds Reportés	0,00 €	0,00 €
Total 2	**0,00 €**	**0,00 €**
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 3	**0,00 €**	**0,00 €**
Dettes		
Emprunts auprès d'établissements	10 000,00 €	0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses	-140,00 €	0,00 €
Dettes Fournisseurs	635,53 €	867,40 €
Dettes Fiscales et Sociales	1 449,01 €	3 144,99 €
Dettes Immobilisations	0,00 €	0,00 €
Autres Dettes	0,00 €	0,00 €
Produit Constatés d'Avance	0,00 €	0,00 €
Total 4	**11 944,54 €**	**4 012,39 €**
Total général	**24 952,87 €**	**9 885,58 €**

ACTIONS À METTRE EN PLACE EN 2024

Itinéraires

- Saisie de la boucle du Guillestrois dans Geotrek et Geocheval
- Repérage de la Route d'Artagnan.
- Balisage et petit entretien du Tour du Dévoluy secteur Est
- Balisage et petit entretien de 50 km sur la Route Napoléon à Cheval dans des secteurs identifiés.
- Balisage et petit entretien du Tour de l'Avance à Cheval sous réserve de financement.
- Présentation du projet Tour du Grand Gapençais et validation de l'aspect administratif.
- Mise à jour des itinéraires sur les plateformes Geotrek et Géocheval sous réserve de fonctionnement.

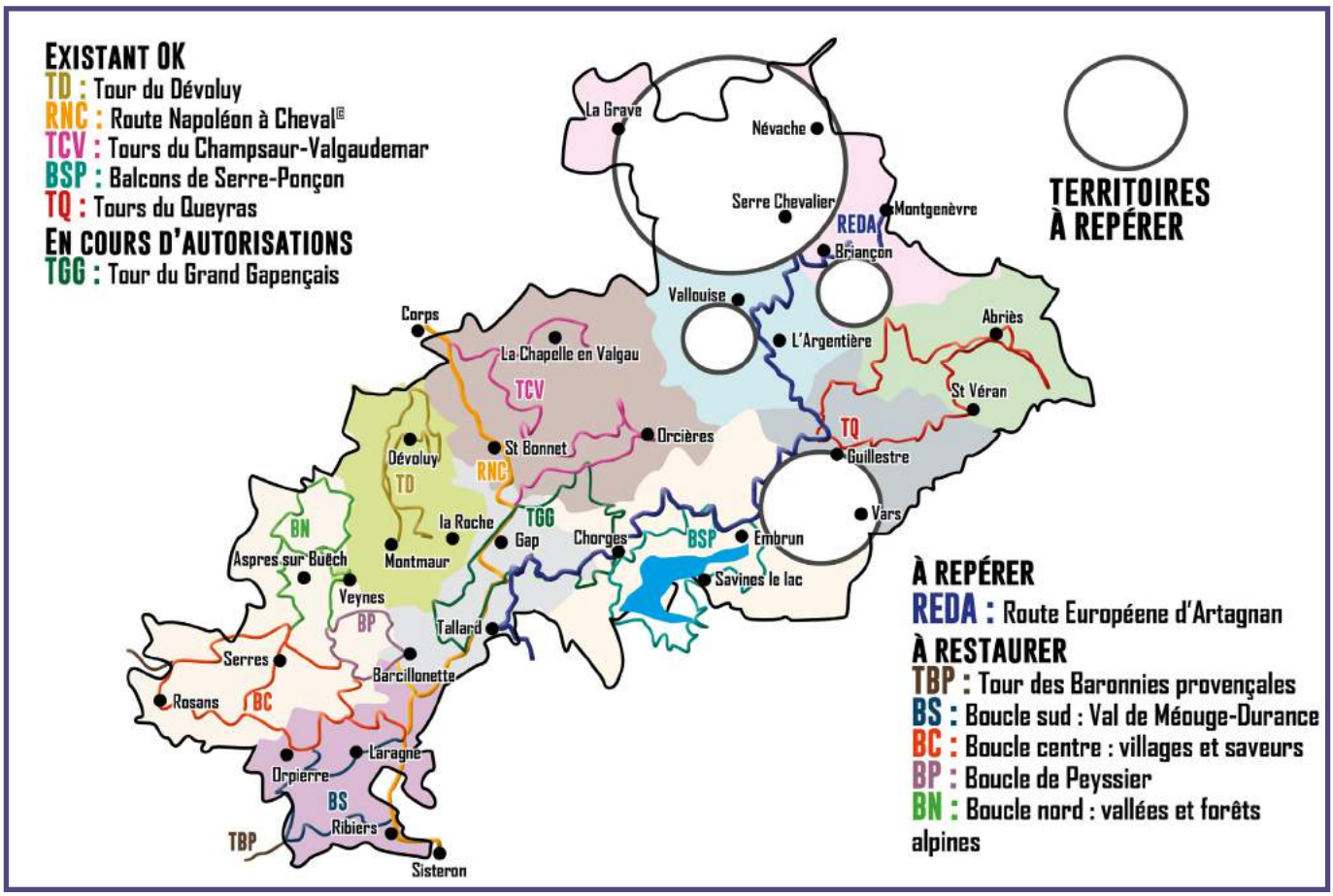

État des lieux des projets en cours sur le département

Communication

- Maintenir et alimenter le réseau de communication du CDTE (liste de contacts).

- Entretenir une communication étroite avec les centres équestres, proposer les avantages de la licence tourisme, aider à la promotion et à l'organisation de disciplines liées au tourisme équestre (TREC, attelage, ski-joëring,...).
- Alimenter le site internet.
- Proposer régulièrement des articles à la presse.
- Remettre en place une newsletter au moins trimestrielle simplifiée.

Manifestations

- Permettre l'organisation des championnats de France de ski-joëring les 9 et 10 mars à Ceillac en obtenant des subventions dédiées.
- Assister les structures souhaitant organiser des TREC dans le département.
- Être présent lors des évènements à thème sport et/ou nature organisés par des acteurs départementaux (fête de la mobilité, journée sentez-vous sport, fête de la montagne, etc.).

Vie du comité

- Travailler de concert et assister les acteurs de randonnée du territoire pour réaliser des expertises terrain, un balisage ou toute autre compétence en rapport.
- Participation active au schéma de développement du tourisme dans les Hautes-Alpes.
- Assister les centres équestres qui proposent des stages de découverte en rapport avec le tourisme équestre à destination des cavaliers randonneurs (maréchalerie d'urgence, bien choisir sa selle, utiliser un GPS, etc.) ou les organiser le cas échéant.
- Organiser une formation balisage pour recruter de nouveaux baliseurs.
- Proposition de stage pour entamer le diagnostic de la filière tourisme équestre sur les Hautes Alpes.

Budget prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
60 – Achats	**450 €**	**70 – Vente de produits finis, de marchandises…**	**563 €**
Prestations de services		Prestations de services	**563 €**
Achats matières et fournitures	200 €	Vente de marchandises	**0 €**
Fournitures non stockables		**74- Subventions d'exploitation**	**40 645 €**
Fourniture d'entretien et de petit équipement	250 €		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	**106 €**	**Département 05**	**39 000 €**
Locations	70 €	**CDE 05 licences tourisme**	**645 €**
Sous traitance générale	0 €		
Entretien et réparation	0 €	**PSF**	**1 000 €**
Assurance	36 €		
Formation, documentation	0 €		
62 - Autres services extérieurs	**3 425 €**		
Rémunérations intermédiaires/honoraires			
Publicité, publication	153 €		
Déplacements, missions, réceptions	3200 €		
Frais postaux	10 €		
Services bancaires	62 €		
63 - Impôts et taxes	**275 €**		
Impôts et taxes sur rémunération (FFE)	275 €		
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel	**36 852 €**		
Rémunération du personnel	20856 €		
Charges sociales	12240 €		
Autres charges de personnel	3756 €		
65- Autres charges de gestion courante	**100 €**	**75 - Autres produits de gestion courante**	
66- Charges financières		**76 - Produits financiers**	
67- Charges exceptionnelles		**77 - Produits exceptionnels**	
68- Dotation aux amortissements	**0 €**	**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	**41 208 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**41 208 €**
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**3 000 €**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**3 000 €**
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	**0 €**
Personnel bénévole	**3 000 €**	Personnel bénévole	**3 000 €**
TOTAL DES CHARGES	**44 208 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**44 208 €**

LE CDTE DANS LA PRESSE

LE CARNET

CHORGES

Ils veulent faire des Hautes-Alpes une destination cavalière

Le comité départemental de tourisme équestre des Hautes-Alpes (CDTE 05), présidé par Mathilde Hervé, a réuni son équipe ce jeudi 5 janvier pour son assemblée générale.

Mathilde Hervé, présidente, Manon Alarcon et Muriel Garneri, chargées de missions, Amandine Eymery, vice-présidente et Helga Muller, membre. Photo Le DL/Christian MERENTIER

Le comité départemental de tourisme équestre des Hautes-Alpes a été créé le 15 juillet 1963. Le renouvellement de sa présidence s'est effectué le 15 janvier 2022, à la suite de l'assemblée générale élective du CDE du 16 décembre 2021. Les membres complémentaires ont été élus à l'assemblée générale élective du 11 février 2022. Cette nouvelle équipe est venue apporter un peu plus d'énergie en cette année 2022 : un changement de présidence et des bénévoles motivées, l'équipe étant 100 % féminine.

Créer un maillage d'itinéraires équestres dans le département : telle est la mission du CDTE. Faire des Hautes-Alpes une destination cavalière, redynamiser le tourisme et induire de nouvelles retombées économiques : des objectifs clés en adéquation avec le schéma de développement touristique du département.

Plus de 70 "relais cavaliers" dans les Hautes-Alpes

Cette année 2022 a vu deux nouveaux hébergeurs signer la charte dans le territoire du Buëch-Dévoluy, ce qui monte à 72 le nombre de "relais cavaliers" dans les Hautes-Alpes. Les nouveaux relais bénéficient d'une visite sur site et d'un accompagnement personnalisé du CDTE pour comprendre les enjeux liés à l'accueil équestre et appliquer ces besoins à leur structure.

De nombreuses actions ont été réalisées sur les itinéraires : travaux d'entretien, balisages. Cette année, ce sont les secteurs du Haut-Buëch et de Céüse qui ont été repérés afin de travailler avec la communauté de communes du Buëch-Dévoluy à des accès et des extensions au Tour du Dévoluy à cheval. Une convention est en cours pour annualiser le petit entretien et le balisage de ce parcours. Une formation de baliseurs était aussi au programme, avec Vaiana Lacombe, qui a pu donc assurer une formation dans les Hautes-Alpes. La partie théorique s'est déroulée en visio le 12 juin pour ensuite se retrouver le 10 juillet à Embrun pour la partie pratique, sur les Balcons de Serre-Ponçon. Le CDTE espère que cette formation apportera de nouveaux bras chaque année, afin de veiller au bon entretien des 1 000 km d'itinérances équestres du département. Finalement, trois nouvelles baliseuses viendront grossir les rangs.

De nombreuses actions au programme de 2023

Pour 2023, les actions à mettre en place seront toutes aussi nombreuses avec, pour les itinéraires : collecte et mise en ligne des Balcons de Serre-Ponçon ; balisage et petit entretien du Tour du Dévoluy, secteur des Sauvas ; balisage et petit entretien de 76 km sur la route Napoléon à cheval dans des secteurs identifiés ; mise en ligne de la boucle du Guillestrois ; avancée sur le projet de création de la route d'Artagnan avec le Département ; rencontre des élus de la communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance pour parler du Tour du Grand Gapençais ; rencontre des élus de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch pour comprendre les freins au développement de la randonnée équestre sur leur territoire ; alimenter les plateformes Geotrek et Géocheval.

Une formation de baliseurs sera aussi au programme au printemps. Une plateforme de dons a été mise en place par le CDTE pour aider à la création d'itinéraires et à l'entretien des balisages.

Pour les manifestations, il faudra organiser la Chevauchée 05 dans le territoire des Balcons de Serre-Ponçon du 8 au 12 juin ; assister les structures souhaitant organiser des TREC et être présent lors des événements à thème sport et/ou nature organisés par des acteurs départementaux.

C.M.

Pour plus de renseignements : https://cdte05.ffe.com

LES LICENCES 2022

Les licences 2022 dans le département des Hautes-Alpes :

- 612 licences tourisme contre 589 l'année précédente.
- 1 795 licenciés contre 1 752 licenciés en 2021.

La tendance reste toujours à la hausse. Dans le département des Hautes-Alpes, le fléchage volontaire est très équilibré entre les pratiquants cheval (533 licenciés, +46 par rapport à 2021), poney (650 licenciés, - 26 par rapport à 2021) et tourisme (612, +23 par rapport à 2021). Il est d'ailleurs l'un des seuls départements à avoir cette harmonie.

HAUTES-ALPES

Fédération française d'équitation : « Le tourisme équestre, c'est l'essence même de notre activité »

Dimanche 15 janvier, le président de la Fédération française d'équitation était de passage à Ribiers. L'occasion pour les acteurs locaux de mettre en avant les spécificités du Comité départemental des Hautes-Alpes, comme le dynamisme du tourisme équestre.

« C'est la première fois que le président vient dans le département. Et il n'est pas venu pour parler, mais pour écouter », signale Gérard Nicolas, président du Comité départemental d'équitation. Par ailleurs maire de Val Buëch-Méouge et conseiller départemental, il recevait dans sa commune dimanche 15 janvier Serge Lecomte, le président de la Fédération française d'équitation. Une première visite dans les Hautes-Alpes et l'occasion pour les cavaliers et clubs locaux de faire remonter leurs doléances ou leurs idées au responsable. D'autant que le comité départemental est en plein développement : en deux ans, son nombre de licenciés a augmenté de près de 10 % pour atteindre 1 795 en 2022.

Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation était à Ribiers ce dimanche 15 janvier. Photo Le DL/Baptiste LABARRE

Amandine Eymery et Mathilde Hervé, respectivement vice-présidente et présidente du CDTE, développent le tourisme équestre. Photo Le DL/Baptiste LABARRE

« On est là pour répondre à vos questions »

La trentaine de cavaliers présents hésite, pas facile de se lancer pour poser la première question. « Ça va venir, on est là pour répondre à vos questions », sourit Serge Lecomte. Organisation des compétitions, relation avec les scolaires, communication… Les clubs profitent de l'occasion pour faire remonter leurs problèmes techniques.

Sans oublier les sujets locaux, comme la prédation : « À Ribiers, il y a une belle meute qui rôde, je retrouve souvent mes chevaux blessés, stressés ou épuisés », témoigne cette éleveuse de Ribiers. Serge Lecomte et la fédération ne peuvent pas y faire grand chose mais ils prennent bien note pour faire remonter aux autorités compétentes. Reste que la prédation n'est pas la seule spécificité équestre du département.

« Le tourisme équestre s'est fortement développé dans les Hautes-Alpes », analyse Frédéric Bouix, délégué général de la fédération. Amandine Eymery abonde : « Pendant les deux années de pandémie on a fait un carton plein. » La vice-présidente du comité départemental de tourisme équestre (CDTE 05) propose des randonnées itinérantes sur plusieurs jours depuis 2015 et ça marche : « J'ai des clients qui viennent du Canada, de Belgique, de Suisse. »

« Les itinérances sur plusieurs jours, c'est encore un produit de niche »

Mathilde Hervé, présidente du CDTE, complète : « Dans les Hautes-Alpes on a la chance d'avoir plus de 1 200 kilomètres de sentiers balisés. » De quoi faciliter l'activité, qui peut encore se développer : « Les itinérances sur plusieurs jours, c'est encore un produit de niche. Les touristes favorisent plutôt les sorties à l'heure. »

« Le tourisme équestre, c'est l'essence même de notre activité, estime le président de la fédération. Les gens cherchent d'abord à se balader, avant d'éventuellement se lancer dans la compétition. »

Et pour Serge Lecomte, c'est une opération gagnant-gagnant : « La branche tourisme, c'est ce qui intéresse toujours le plus les départements, ça met en valeur les circuits ruraux. »

Baptiste LABARRE

Endurance équestre : Mélina Aquilué au plus haut niveau

La jeune femme sera présente à Castelsagrat en mai.

Une sportive de haut niveau représentait les cavaliers haut-alpins dimanche 15 janvier à Ribiers, lors de la visite du président de la Fédération française d'équitation. Depuis le 1er janvier, Mélina Aquilué est inscrite sur les listes ministérielles. À 19 ans, elle a réussi à enchaîner des performances suffisantes pour être remarquée et inscrite sur ces fameuses listes. De quoi la motiver à persévérer dans sa discipline : l'endurance équestre. « Des courses de 160 km, divisées en cinq à six boucles, explique la jeune femme. Des épreuves à la préparation difficile, exigeante. On prépare les chevaux pendant des années. » Sa jument, Disha de Suleiman, est prête pour la course de Castelsagrat (82). Une compétition de niveau mondial qui va avoir lieu en mai. Un stage fédéral va lui permettre de s'entraîner en février.

Pierre Vaultier a échoué à la troisième épreuve. Photo TF1 Production

"Des obstacles inédits d'une difficulté sans précé
Le ton est donné par Denis Brogniart samedi 14 jan
prime time sur TF1. Pour ce Ninja Warrior 2023, des
de saisons précédentes et "des athlètes qui ont
des exploits historiques dans leurs domaines" s'
tent sur un parcours acrobatique.
Tous visent la demi-finale. Parmi eux, un champion
Pierre Vaultier. T-shirt à l'effigie de Serre Cheva
sextuple vainqueur de la coupe du monde en snow
cross et double champion olympique s'attaque a
cours. Il lui faut passer en moins de 20 secondes le
premiers obstacles pour éviter une pénalité.
À la troisième épreuve, un double pendule, il ne pa
pas à se réceptionner et tombe à l'eau. Une
synonyme de disqualification : le champion ne se
un Ninja Warrior.

HAUTES ALPES
purepause

Mardi 17 janvier 2023

Cette revue de presse quotidienne vous est adressée par l'Agence de Développement des Hautes-Alpes.

TOURISME

Les Hautes-Alpes préparent les vacances d'hiver

Les stations haut-alpines ont réalisé de très belles performances pendant les vacances de Noël. Le mois de janvier s'annonce excellent avec le retour massif des clientèles étrangères. L'Agence de Développement travaille sur une campagne promotionnelle complémentaire multicanal afin de rassurer et séduire le vacancier potentiel qui aimerait profiter de la neige pendant les vacances d'hiver. Elle espère stabiliser les taux d'occupation des quatre semaines de vacances.

TOURISME

Gap-Bayard : diversifier les activités

Alors qu'il neige sur Gap-Bayard, le site imagine son avenir. Cette saison, il a mis en place des initiations biathlon et réfléchit à développer des activités hivernales de pleine nature, comme les raquettes, les cani-randos ou les chiens de traîneau, mais aussi autour du sport santé. En attendant, le site se prépare à accueillir la Coupe de France handisport de ski nordique, dimanche, et Gap-Bayard au féminin les 11 et 12 février.

STATIONS

Retour de la neige et chute des températures

La neige fait son retour à basse altitude (500 m) depuis hier et les chutes se poursuivent aujourd'hui, de quoi conforter l'enneigement des stations. Entre 10 et 30 cm sont attendus en première partie de journée ce mardi. Et une vague de froid s'invite dans quelques jours. Entre jeudi et dimanche, le thermomètre pourrait descendre jusqu'à -24°C dans le nord des Hautes-Alpes. Cela fait longtemps que l'on a pas connu un tel froid intense.

TOURISME ÉQUESTRE

Plus de 1 200 kilomètres de sentiers balisés

Dimanche dernier, Serge Lecomte, le président de la Fédération française d'équitation, était de passage à Ribiers. L'occasion pour les acteurs locaux de mettre en avant les spécificités du Comité départemental des Hautes-Alpes, comme le dynamisme du tourisme équestre. « Le tourisme équestre, c'est l'essence même de notre activité, estime le président de la fédération. Les gens cherchent d'abord à se balader, avant d'éventuellement se lancer dans la compétition ».

HAUTS-DE-FRANCE

Un bénévole du Tourisme équestre remarqué

Lors de la soirée de remise des récompenses aux bénévoles organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais, Bruno Piekoviak, le président, a récompensé William Van Niekerk, bénévole pour le Tourisme équestre départemental et régional. Très apprécié pour son travail et son dévouement, ce baliseur équestre, formateur de baliseurs équestres et collecteur GPS est un soutien remarqué pour la sauvegarde et l'entretien des chemins équestres.

NOUVELLE-AQUITAINE

Même en hiver on ne s'ennuie pas avec le CRTE de Nouvelle-Aquitaine !

Deux formations « orientation sur outil numérique » ont été organisées courant janvier dans les départements du 17 et du 47. Ces stages à destination de tous les licenciés de Nouvelle-Aquitaine ont remporté un vif succès et ont été rapidement complets.

Valérie Winzen, formatrice et Maître Randonneuse a présenté aux stagiaires plusieurs logiciels d'orientation, ainsi que les manipulations de bases pour randonner avec son smartphone. D'autres formations sur divers thèmes seront mises en place au cours de l'année. Surveillez la page Facebook du CRTE : facebook.com/profile.php?id=100064113723996

Rallye de Bourgougnague

Le traditionnel rallye de Bourgougnague, organisé par le GRE 47, revient le 05 mars 2023. Au programme : un circuit de randonnée de 27 kilomètres, avec raccourci possible de 9 kilomètres, ponctué par un casse-croûte convivial avec apéritif offert.

Infos et inscriptions : 06 70 92 18 56

DUM 582

2023 : c'est reparti pour le GRTE !

Cette année, sept week-ends de randonnée sont programmés… de quoi voyager de mars à septembre dans toute la Nouvelle-Aquitaine !

Vous découvrirez dans l'ordre : la Dordogne, la Gironde, la Haute-Vienne, le Lot-et-Garonne, la Vienne, la Charente et la Corrèze.

N'oubliez-pas qu'un week-end pour deux personnes est toujours à gagner pour la cavalier ayant participé au plus grand nombre d'étapes !

Pour tous renseignements sur les étapes du GRTE :

- Dordogne : 11 et 12 mars à la Ferme Equestre de la Haute Yerle (06 88 31 97 35 - haute.yerle@wanadoo.fr), DUM 593
- Gironde : 22 et 23 avril, organisée par le CDTE 33 (Martine au 06 50 73 92 14 ou Ludivine au 06 07 31 01 54 - poneyclubdelavoile@free.fr),
- Haute-Vienne : 7 et 8 mai aux Ecuries d'S Poir (06 25 73 93 64),
- Lot-et-Garonne : 10 et 11 juin à l'Etrier Beyssacais (06 19 12 65 11 ou 06 71 57 89 98),
- Vienne : 19 et 20 août, organisée par le CDTE 86 (Anne au 06 85 55 31 06 ou Valérie au 06 87 43 58 66 - cdtevienne86@gmail.com),
- Charente : 9 et 10 septembre, organisée par le CDTE 16 (06 81 44 27 75),
- Corrèze : 23 et 24 septembre, organisée par le CDTE 19 (06 85 70 65 97 - cdte19@ffe.com).

PAYS DE LA LOIRE

GRTE : découvrez le Perche Sarthois

Le CDTE de la Sarthe organise une étape du Grand Régional de Tourisme Equestre les 27, 28 et 29 mai 2023. Au programme de ces 3 jours de randonnées : découverte du Perche Sarthois, campagne vallonnée, patrimoine préservé et gastronomie locale ! Après la visite du jardin et de la cour du château de Courtanvaux, le bivouac prendra place sur une paisible propriété du 17ème siècle. Les attelages sont les bienvenus ! Inscriptions et renseignements par téléphone au 06 14 71 06 64.

DUM 600

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Devenez baliseur équestre

Envie de grand air tout en agissant pour l'aménagement du territoire ? Devenez baliseur équestre ! Le CDTE 05 organise une formation le 18 mars prochain, à Montmaur (05). Le matin, de 9h à 12h30, vous participerez à la partie théorique (le rôle du baliseur, la Fédération, les aspects juridiques de la randonnée et de votre assurance). Après un pique-nique tiré du sac, vous partirez sur un itinéraire validé avec la formatrice pour vous entraîner sur le terrain !

Le tarif de la formation est de 60 € pour les candidats libres, et gratuit pour tous ceux qui s'engagent à baliser un tronçon au moins une fois par an durant deux ans.

Inscription à la formation : helloasso.com/associations/cdte05/evenements/stage-de-balisage-2023

La Chevauchée 05, nouvelle édition

Pour sa septième édition, le CDTE 05 vous emmène sur les hauteurs du lac de Serre-Ponçon du 9 au 12 juin 2023. Monuments, faune, flore, géologie… une foule de choses vous attendent sur cette